

## C.D.A.S. du 14 avril 2014 : compte rendu

Monsieur François BRIVET, président du CDAS ouvre la séance.

**FO Finances 14** a lu la liminaire suivante, mettant l'accent notamment sur la suppression d'emplois au sein des délégations d'action sociale.

### C.D.A.S. DU CALVADOS du 14 avril 2014 : liminaire

**Les représentants FO-Finances** ne peuvent débiter cette réunion plénière du comité départemental de l'action sociale sans saluer la présence de leur nouvelle déléguée à l'action sociale, Catherine SOULET à qui ils souhaitent la bienvenue et bon courage pour la mission qu'elle a accepté.

Courage, il en faut, car ce message de bienvenue résonne bien évidemment en écho à l'inquiétude des **représentants FO-Finances** sur le désengagement de leur ministère en matière d'emplois affecté à l'action sociale. L'administration a daigné enfin donner les départements impactés par les 10 suppressions d'emplois d'assistants de délégation, en plus des 5 suppressions au bureau DRH3 A. Le Calvados est particulièrement touché puisqu'il doit faire face à une réintégration, et au départ à la retraite d'une assistante, deux postes qui ne sont pas remplacés.

De 4 personnes, la délégation passe à 2 personnes, ce qui ne rassure en aucun cas **les représentants FO-Finances** sur le maintien d'un réseau d'action sociale de qualité dans le Calvados. Cette réduction de personnel a des conséquences dommageables sur le fonctionnement de la délégation mais également sur les agents.

**Les représentants FO-Finances** demandent donc à Monsieur le président du CDAS du Calvados d'adresser un courrier au directeur des politiques sociales afin de porter leur vive inquiétude et celle des agents sur ces baisses inacceptables de moyens accordés à l'action sociale et d'exiger le remplacement des 2 assistants manquants.

Dans le contexte d'austérité que les agents subissent au quotidien, **les représentants FO-Finances** affirment que l'action sociale demeure une priorité et que le budget doit être préservé, voire amélioré et les emplois confortés.

**Les représentants FO-Finances** reviennent sur l'intégration des coins repas dans l'enveloppe budgétaire du BIL depuis le 1er janvier 2014 et la condamnent. Ils dénoncent un choix qui contraint les CDAS à prioriser des actions par rapport à d'autres ou bien à délaisser les coins repas en cas de renouvellement de matériel au profit d'autres actions.

**Les représentants FO-Finances** demandent qu'un inventaire des coins repas soit réalisé et qu'un bilan en soit fait lors du prochain CDAS. Ils seront particulièrement attentifs au suivi de ce dossier.

**Les représentants FO-Finances** sont convaincus que l'arbre de Noël est un moment incontournable pour les enfants et les familles. Ils veilleront à ce qu'une prestation de qualité soit préservée et dénonceront toute tentative pour affecter d'éventuelles économies réalisées, à des dépenses qui ne relèveraient pas spécifiquement de l'action sociale.

Le Président, indique que le sujet des emplois dans les délégations ne relève pas de sa compétence.

**FORCE OUVRIERE** réaffirme à nouveau les inquiétudes sur les emplois supprimés au sein des délégations d'action sociale et insiste pour que soit adressé un courrier à la direction centrale par le Président. Celui indique qu'il le fera.

### Compte rendu de la réunion du comité national de l'action sociale du 5 décembre 2013 et note d'orientation pour 2014

Concernant les **budgets d'initiatives locales (B.I.L.)**, Mme FEJOZ, directrice des ressources humaines à la sous direction des politiques sociales et des conditions de travail a indiqué que les ministres ont souhaité conserver

pour 2014, les mêmes montants que ceux de 2013.

Nouveauté à compter de 2014, les coins repas sont intégrés au B.I.L et les crédits qui les concernent viennent abonder le B.I.L. 2014. De même le président évoque la mise en place d'une nouvelle prestation d'action sociale en faveur de la garde d'enfants 7-12 ans (CESU). Actuellement expérimentée dans 3 régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes et Pas de Calais), elle sera généralisée en fonction des résultats obtenus.

**Les représentants FO-Finances** demandent si la nouvelle prestation CESU 7/12 ans permettra de financer les colonies EPAF. Le président indique ne pas avoir d'information précise à l'heure actuelle, sur l'exhaustivité du champ d'application de cette mesure.

**Les représentants FO-Finances** s'interrogent sur l'entretien des restaurants administratifs. Mme DAKIR indique que cela relève de la compétence des associations ayant la charge de la gestion de ceux-ci.

#### Equiperment des coins repas

Le B.I.L. assurant dorénavant la charge des coins repas, le président indique, répondant en cela à la demande des **représentants FO-Finances**, qu'il sera procédé à un inventaire dans le département des coins repas agréés.

**Les représentants FO-Finances** souhaitent que l'ensemble des coins repas, agréés ou non, soient répertoriés.

**Commentaire FO Finances 14** :. Les représentants FO-Finances réaffirment à nouveau leurs inquiétudes quant à la suppression d'emplois au sein des délégations d'action sociale. L'accent est mis sur la section locale du Calvados qui paye un des plus lourds tributs, puisque 2 emplois (réintégration et départ à la retraite) ne seront pas remplacés en 2014, représentant la suppression de 50% des effectifs de cette délégation. Les représentants FO-Finances considèrent que l'intégration des coins repas dans le BIL est une arnaque, car 9 coins repas agréés seraient recensés actuellement et l'abondement au budget pour les coins repas est de seulement **740 euros**. Une misère ! Il ne reste plus qu'à mettre des cierges pour que l'équipement de ces coins repas ne flanche pas dans les mois à venir. Il est en tout cas hors de question pour les représentants FO-Finances de voir le nombre de coins repas diminuer, comme il est exclu que l'on puisse puiser dans le budget pour abonder la part réservée aux coins repas. L'insistance du représentant de la DGFIP pour signaler la fongibilité des crédits et appeler à plusieurs reprises l'attention des participants à la réunion aux économies nécessaires pour assurer la pérennité des coins repas indique clairement une volonté de s'approprier le budget de l'action sociale pour combler les manques de crédits. Il est clair que **FORCE OUVRIERE** ne laissera pas faire.

#### Exécution du BIL 2013 et présentation du BIL 2014.

**BIL 2013** : Mme GEORGES est interrogée sur la consultation du psychologue et la détermination du choix des personnes consultant ce dernier. Elle indique que c'est elle, qui détermine au départ les agents qui ont en le plus besoin et qui les adresse au psychologue. Les retours obtenus sont très positifs.

La déléguée indique que la direction centrale n'autorise plus la constitution d'une année sur l'autre d'un stock de chèques cadeaux, comme c'était le cas, les années précédentes. Un accord au niveau national a permis de transformer le stock restant, en avoir, utilisable sur le BIL 2014.

**Les représentants FO-Finances** se sont interrogés sur les raisons de la déduction de la somme de 2138,72 € sur le BIL 2014, correspondant à des engagements juridiques (E.J) clôturés, soit des crédits non consommés en 2013 donc perdus, et non repris sur 2014. Cela fait suite à une erreur, vue avec la DRFiP, laquelle indique, que l'on ne peut pas revenir sur la clôture des engagements juridiques.

**BIL 2014** : l'action sociale départementale dispose en 2014 d'une enveloppe de 53 467,78 € dont 740 € de crédits au titre des coins repas.

- les actions locales familles : S'agissant de la sortie à Versailles du 5 juillet 2014, **les représentants FO-Finances** ont demandé s'il était possible d'obtenir la gratuité pour les enfants.
- les coins repas : les coins repas agréés sont au nombre de 9 dans le département. Les sites où il existe une restauration collective ne disposent pas de coins repas agréés tout comme ceux bénéficiant d'une convention avec des restaurants locaux. Mme DAKIR souligne la difficulté à bénéficier de cet agrément. La délégation est en train de reconstituer l'inventaire et on en saura plus lors de la prochaine réunion de travail en juin prochain.

▪ Les autres actions locales :

▫ avocats ou notaires :

Une organisation syndicale s'est interrogé sur la nouvelle ligne apparaissant au BIL 2014 (inexistante sur le BIL 2013), relative à la consultation de notaire ou avocat. Le président indique qu'il s'agit d'une piste de réflexion. Cette O.S. a demandé que toute nouvelle ligne sur le BIL fasse l'objet d'un groupe de travail et non pas d'une inscription directe soumise au CDAS. Le président a réaffirmé qu'il s'agit d'un projet et non d'une inscription automatique.

**Les représentants FO-Finances** ont indiqué pour leur part qu'ils ne sont pas opposés à cette action qui est organisée dans d'autres départements et correspond à un besoin mais demandent que les modalités de mise en oeuvre de cette mesure soient clairement fixées.

▫ le Conseil en économie sociale et familiale (CESF) :

Le président souhaite la reconduction du dispositif. **Les représentants FO-Finances** demandent s'il y a eu des demandes non satisfaites et s'il y a possibilité d'avoir recours à une association locale disposant d'une conseillère diplômée, afin de mettre en concurrence et obtenir des tarifs plus avantageux. Mme GEORGES indique la difficulté de mise en oeuvre de la procédure par d'autres organismes disposant de conseillers diplômés (CAF, conseil général...).

▫ séminaire de gestion du stress :

**Les représentants FO-Finances** soulignent que cette action a servi de variable d'ajustement pour le budget 2013. Deux séances c'est peut-être trop. Il est préférable de diversifier les actions. Ils acceptent la reconduction d'une séance si des demandes non satisfaites sont encore enregistrées. La déléguée indique que le maintien de cette action dépendra également du calendrier chargé de l'intervenant.

▫ sensibilisation des risques routiers du personnel retraité :

**Les représentants FO-Finances** indiquent que cette action peut être prise en charge par d'autres organismes (SRIAS, Assurances...) et demande donc sa suppression du BIL. Dont acte.

▫ fleurs (obsèques) et Amitiés finances :

**Les représentants FO-Finances** demandent que ces 2 lignes du BIL soient réunies en un seul poste et que l'on retire la référence aux obsèques. La déléguée acquiesce.

▫ repas des retraités :

**Les représentants FO-Finances** font part du mauvais retour au niveau de la qualité du repas des retraités à Arromanches qui a eu lieu il y a quelques jours. Le président indique que la prestation était en effet moyenne et met en avant le surbooking dont a fait l'objet le restaurant le jour du repas des retraités.

▫ l'arbre de Noël :

La déléguée détaille les projets proposés au BIL 2014 en commençant par le cinéma. Elle détaille les avantages (accueil et distribution de confiseries par le personnel du cinéma, livraison gratuite des jouets par ces derniers, 2h de parking gratuit + animation : clown, maquillage...).

Concernant le cirque BOSBERG, la déléguée insiste sur les difficultés liées à la livraison de jouets, le gros travail devant être effectué par la délégation et les bénévoles bénévoles.

Enfin, il a été proposé un spectacle au Palais des Congrès (Coco Bongo) dont les premiers contacts pris avec le prestataire augurent d'une faisabilité aléatoire.

**Les représentants FO-Finances** ont demandé une suspension de séance pour consulter les autres organisations syndicales. Le cirque a été choisi à l'unanimité par les organisations syndicales qui demandent que soit acté l'engagement en CNAS de l'alternance des spectacles sans que les économies résultant du choix d'un spectacle moins coûteux, soit purement et simplement supprimées sur le BIL de l'année suivante. **Les représentants FO-Finances** ont par ailleurs indiqué qu'en cette période de budgets très contraints, ils craignaient en optant pour le spectacle le moins cher, à savoir le cinéma, de ne pouvoir revenir les années suivantes à un spectacle de plus grande qualité comme le cirque.

**Commentaire FO Finances 14** : Là encore, Les représentants FO-Finances ont clairement analysé les velléités de l'administration qui souhaite un spectacle au rabais et clés en main, pour dégager des crédits qu'elle pourrait utiliser à d'autres fins et du temps pour conforter la suppression d'effectif.

▫ jouets, chèques cadeaux :

Le président s'interroge sur l'opportunité de reconduire les jouets pour les enfants les plus âgés et demande si l'on ne doit pas limiter les jouets aux enfants les plus petits, quitte à améliorer la qualité de ceux-ci en augmentant le prix unitaire (20 à 25 euros). **Les représentants FO-Finances** sont fermement contre et voient bien là encore une manœuvre de l'administration pour faciliter l'organisation de l'arbre de Noël. L'administration fait ainsi l'aveu du manque criant de personnel à la délégation. **Les représentants FO-Finances** considèrent que le jouet est plus magique pour les enfants qu'un simple chèque cadeau. Les agents portent à une écrasante majorité leur choix sur le jouet et ce choix doit être respecté. **Les représentants FO-Finances** veilleront là aussi à ce que l'offre en matière de jouets reste intéressante pour que l'administration n'impose pas, de fait, le chèque cadeau.

**Questions diverses :**

**Les représentants FO-Finances** réitèrent la proposition qu'ils soumettent depuis 3 ans pour une action en faveur des enfants handicapés, à savoir une balade en zodiac autour des pontons d'Arromanches, sous le contrôle de plongeurs disposant de brevets d'état. Mme DAKIR indique que la sécurité rend cette action très compliquée à mettre en oeuvre. **Les représentants FO-Finances** souhaitent malgré tout que l'on puisse étudier ce projet que l'on pourrait peut être aussi étendre à d'autres publics.

**Les représentants FO-Finances** signalent que l'ancien four de la cantine de Bayeux a été changé mais qu'il n'a toujours pas été enlevé malgré les 250 euros versés pour cet enlèvement. De plus, le personnel n'a reçu aucune formation pour utiliser le nouveau four dont la complexité d'utilisation est avérée. De plus, la fontaine à eau de Bayeux n'a toujours pas été installée malgré le contrat UGAP de 2013. Le représentant de la DGFIP indique que le four est disproportionné par rapport à son utilité.

Le prochain groupe de travail du CDAS se tiendra le 19 juin 2014 au matin.

**Les représentants FO-FINANCES en C.D.A.S.**

Bruno GILBERT – Brigitte LOIR – Catherine KERHOAS  
Frédéric GABRIELLE – Michèle BAY – Marie-Thérèse CALAVIA

**Si ce compte-rendu suscite questions ou interrogations, si vous voulez nous faire part d'un problème, vous pouvez contacter vos représentants ou la permanence FO-DGFIP au 02.31.38.34.61**



**LE 4 DECEMBRE 2014, VOTEZ POUR LE SEUL SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT, VOTEZ FORCE OUVRIERE !**